



**HAL**  
open science

## Les divorces de la Grande Guerre

Sandra Brée

► **To cite this version:**

Sandra Brée. Les divorces de la Grande Guerre. Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux. Familles à l'épreuve de la guerre, Somogy éditions d'art; Meaux, pp.170-175, 2018, 978-2-7572-1428-2. halshs-01822611

**HAL Id: halshs-01822611**

**<https://shs.hal.science/halshs-01822611>**

Submitted on 30 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les divorces de la Grande Guerre

Sandra Brée

## Pour citer ce texte :

Brée S., 2018, « Les divorces de la Grande Guerre », in Le Naour (dir.), *Familles à l'épreuve de la guerre*, Paris, Somogy, pp. 170-175.

La Première Guerre mondiale a fortement perturbé les couples et les familles en raison des séparations de longue durée liées à l'envoi des hommes au front, et conséquemment de la réorganisation des foyers en l'absence des hommes qui a modifié la place des femmes au sein des ménages. Ces couples qui ont peu à peu appris à vivre ensemble loin l'un de l'autre (tout en ayant des échanges épistolaires nombreux<sup>1</sup>) doivent, au sortir de la guerre, réapprendre à vivre ensemble. Les femmes, qui avaient goûté une certaine forme d'indépendance et s'étaient affirmées dans la gestion des foyers, doivent reprendre leur place de femme et surtout de mère lorsque les hommes reprennent leur place de chef de famille alors même qu'ils ont encore les horreurs de la guerre en tête<sup>2</sup>.

Certains couples ont éprouvé des difficultés à retrouver le cours de leur vie conjugale, comme le montre les sources judiciaires<sup>3</sup>. D'ailleurs, si l'on divorce peu pendant la guerre<sup>4</sup>, on observe une forte hausse des divorces après l'armistice (figure 1). Plus de 109 000 divorces sont prononcés entre 1919 et 1922 contre 56 750 les quatre années précédant la guerre (et 19 000 pendant)<sup>5</sup>. Mais ces divorces sont-ils des conséquences de la guerre ou bien ne sont-ils qu'un rattrapage de ceux qui n'ont pas eu lieu pendant le conflit ? Si l'on s'en tient strictement aux chiffres, le 'rattrapage' des divorces de l'après-guerre ne comble pas le 'déficit' des divorces pendant le conflit, et le rythme de la divortialité de l'Entre-deux-guerres est finalement moins soutenu que pendant la période 1900-1913 (traits hachurés, figure 1). La guerre a sans doute eu des conséquences importantes sur la vie conjugale des couples provoquant une vague de divorces au sortir de la guerre, mais il est possible qu'un certain nombre de divorces n'aient pas eu lieu en raison du décès du mari ou parce qu'il est, moralement ou socialement, délicat de divorcer après un conflit si meurtrier.

---

<sup>1</sup> Vidal-Naquet Clémentine, *Couples dans la Grande Guerre : le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Les Belles Lettres, 2014

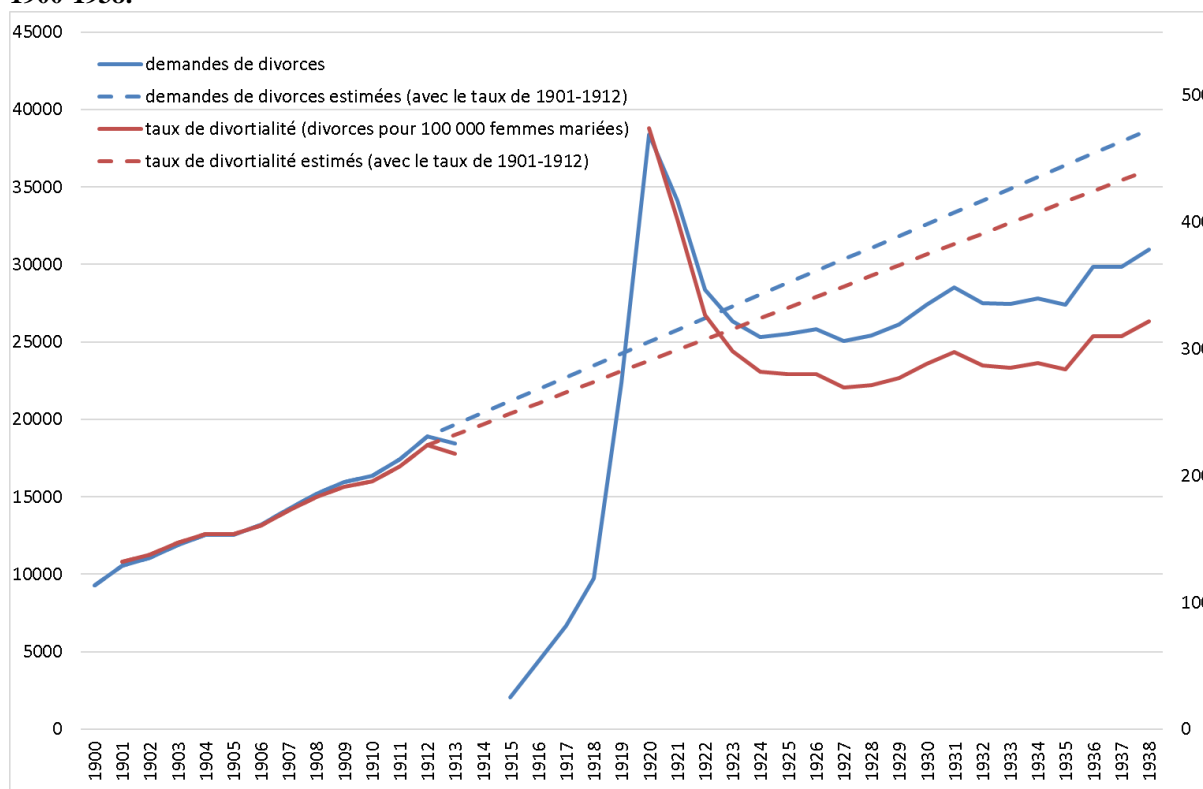
<sup>2</sup> Rebreyend Anne-Claire, *Intimités amoureuses, France 1920-1975*, Toulouse, PUM, 2008.

<sup>3</sup> Vidal-Naquet Clémentine, *Couples dans la Grande Guerre : le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Les Belles Lettres, 2014

<sup>4</sup> L'analyse des divorces de la guerre montre que ce ne sont pas les jeunes couples séparés par la guerre qui divorcent mais des couples plus âgés, ayant plus souvent déjà été mariés (veufs ou divorcés) et dont les mariages ont duré plus longtemps que pendant la période précédente.

<sup>5</sup> Le *Compte général de la Justice civile et commerciale* publie annuellement des données détaillées sur les demandes de divorce depuis 1884 ; il constitue la principale source d'information sur les divorces car les demandes de divorces donnent une meilleure idée des comportements du moment que les divorces prononcés après un temps plus ou moins long de procédure. Ces divorces prononcés (du moins ceux transcrits dans les registres d'état civil) sont récapitulés dans les statistiques du *Mouvement de la population* et les *Annuaire statistiques de la France* qui constituent une source secondaire utilisée pour vérification ou complément d'information.

**Figure 1. Nombre de demandes de divorces (axe de gauche) et taux de divortialité (axe de droite) en France, 1900-1938.**



Sources : *Compte général de l'administration de la Justice civile et commerciale en France et en Algérie (1837-1932)*, *Compte général de l'administration de la Justice civile et commerciale et de la Justice criminelle (1933-1938)*.

En réalité, deux catégories divorcent plus fréquemment qu'à l'accoutumée pendant l'immédiat après-guerre (1920-1922) : les couples mariés depuis 5 à 9 ans, soit entre 1910 et 1917 (nés en général entre 1884 et 1891) qui font partie des générations les plus touchées par les séparations de la guerre (les hommes faisant partie des générations les plus mobilisées<sup>6</sup>) d'une part ; et les couples qui se sont mariés très rapidement après la fin du conflit et dont le mariage n'a duré que très peu de temps, d'autre part. Ces mariages « de compensation » résultent de l'union plus fréquente des femmes avec des hommes veufs ou divorcés, et avec des étrangers (souvent venus en France pour la reconstruction), ainsi que la modification du croisement des générations (les femmes se sont mariés avec des hommes plus jeunes ou plus âgés que d'habitude) et la diminution du célibat des hommes. Leur nombre important<sup>7</sup> a permis à la nuptialité française d'être moins fortement affectée que prévu<sup>8</sup>, malgré les pertes très importantes qui ont décimé des générations de jeunes hommes<sup>9</sup>. En rapportant les divorces aux années de mariage correspondant, il apparaît que ces mariages qui suivent le conflit connaissent un pic de

<sup>6</sup> Héran François, « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre », *Population et Société* n° 510, avril 2014 ; Rohrbasser J.-M., « Hécatombe », in Rohrbasser J.-M. (dir.), *Bouleversements démographiques de la grande guerre*, Paris, Ined, 2014, pp. 9-18.

<sup>7</sup> Mais ces mariages de l'immédiat après-guerre (1 560 000 entre 1919 et 1922, dont environ 500 000 en plus de ceux qui auraient eu lieu si l'on prend la période 1910-1913 comme base de référence) ne compensent pas le déficit des mariages pendant le conflit (environ 765 000 mariages « manquants »).

<sup>8</sup> Henry Louis, 1966, « Perturbations de la nuptialité résultant de la guerre 1914-1918 », *Population* 21(2), pp. 272-332.

<sup>9</sup> Héran François, « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre », *Population et Société* n° 510, avril 2014 ; Rohrbasser J.-M., « Hécatombe », in Rohrbasser J.-M. (dir.), *Bouleversements démographiques de la grande guerre*, Paris, Ined, 2014, pp. 9-18.

divortialité au bout d'un an de mariage, mais n'apparaissent pas ensuite surreprésentés dans les divorces de l'Entre-deux-guerres. Les divorces des années 1920 concernent, par ailleurs, beaucoup de femmes veuves, ce qui correspond à la hausse des remariages des veuves observée au sortir de la guerre (1919-1921) et donc à une partie des mariages de l'immédiat après-guerre. Les mariages « de compensation », en particulier des célibataires, ne semblent pas avoir provoqué plus de divorces que les autres, sauf peut-être très rapidement après le mariage. Ce sont, en réalité, surtout les mariés de la guerre (qui constituent un groupe particulier comme on l'a vu) qui sont les plus nombreux à divorcer, ainsi que – quoique moins fortement – les couples mariés avant la guerre, que le conflit a contraint à des séparations longues et difficiles, tant pour les relations de couples que pour les liens entre les pères et leurs enfants<sup>10</sup>. Dans le détail, les hommes des générations les plus jeunes touchées par la guerre (nées entre 1886 et 1890) étaient souvent célibataires au moment du conflit et les survivants se marient finalement davantage que les autres générations au sortir du conflit grâce aux mariages « de compensation »<sup>11</sup>. Dans la cohorte la plus touchée par la guerre en termes de mortalité (générations nées entre 1891 et 1895), beaucoup de survivants ont également réussi à se marier mais ils ont des taux de divortialité importants, notamment après 0 à 4 ans de mariage. Enfin, les générations nées entre 1876 (et surtout 1881) et 1885 ont également été fortement touchées par la mortalité (quoique moins que les plus jeunes) mais aussi par les séparations d'avec leurs familles imposées par la guerre. Ces couples, en particulier ceux mariés juste avant la guerre (1910-1914), ont les taux de divortialité les plus importants parmi les générations mariées avant la guerre. Le conflit a donc eu un double impact sur ces générations : en termes de mortalité tout d'abord, mais également sur leur vie familiale.

La baisse de la féminité des demandes de divorce après la guerre montre également une évolution des comportements. Trois explications peuvent être avancées pour l'expliquer. Tout d'abord, en produisant un plus grand nombre de veuves, les guerres les plus meurtrières dispenseraient plus de femmes de demander le divorce ou la séparation<sup>12</sup>. Selon une seconde explication, les hommes étant éloignés de leurs femmes pendant la guerre, les conjointes tromperaient leurs époux plus fréquemment qu'à l'habitude (ou bien les époux les soupçonneraient davantage), ce qui conduirait les hommes à demander plus souvent le divorce qu'à d'autres périodes<sup>13</sup>. Il apparaît en effet que les demandes de séparations et de divorce pour adultère féminin sont en augmentation après la guerre. Une troisième explication peut résider dans le traumatisme des hommes – tant physique que psychologique – qu'ils ne souhaitent pas forcément partager ou faire subir à leurs femmes.

---

<sup>10</sup> Brée Sandra, "The impact of World War I on marriages and divorces in France", in Brée Sandra, Hin Saskia, *The impact of WWI on marriages, divorces and gender relations in Europe*, à paraître.

<sup>11</sup> Il est malheureusement difficile d'analyser la divortialité de cette cohorte car elle est biaisée par la très forte divortialité conjoncturelle des mariages de la guerre

<sup>12</sup> Mignot J-F., 2009, *Formation et dissolution des couples en France dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Une évaluation empirique du pouvoir explicatif de la théorie du choix rationnel*, Thèse de doctorat de sociologie, Institut d'études politiques de Paris.

<sup>13</sup> Desforges Jacques, *Le divorce en France. Étude démographique*, Paris, Éditions familiales de France, 1947 ; Boigeol Anne, Commaille Jacques, « Divorce, milieu social et situation de la femme », *Économie et statistique*, 1974, n°53, p. 3-21 ; Sohn Anne-Marie, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

En résumé, la Grande guerre a eu des effets assez limités sur la nuptialité des Français ; les femmes s'étant mariées ou remariées avec des hommes qu'elles n'auraient pas forcément épousés en temps de paix. Une grande partie de ces mariages ont tenu, amenuisant le célibat définitif des hommes et des femmes les plus touchés par la guerre. Pourtant, le premier conflit mondial a eu un impact sur les jeunes couples et leurs familles qui n'ont pas toujours réussi à supporter les séparations et les conséquences physiques et psychologiques de la guerre sur les soldats, notamment les générations de soldats trentenaires au moment du conflit, souvent mariés, voire déjà pères.